

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Improvisation pour le mouvement et l'enseignement
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Rythmique Jaques-Dalcroze -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60 (tous les 15 jours)
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquérir la capacité à improviser en respectant des consignes solfégiques. ○ Développer la compétence à modifier les paramètres musicaux (tels que les changements de mesure, de carrure, de tonalité) en contexte pédagogique, et être capable de gérer plusieurs modifications successives ou simultanées. ○ Acquérir une capacité de dissociation fluide entre le jeu instrumental, la voix chantée ou parlée, et l'observation, pour une gestion efficace des différentes composantes en situation d'enseignement. 	

- Développer un sens approfondi de l'adéquation entre la musique et le mouvement corporel, en tenant compte de l'énergie, de la pulsation, de la direction, de l'impulsion, du poids et du caractère.
- Acquérir des capacités de mémorisation rapide des éléments mélodiques, harmoniques et rythmiques en situation pédagogique, pour une réponse efficace aux besoins d'enseignement.
- Développer la capacité à créer et enrichir un répertoire d'improvisations personnelles, adaptées aux démarches et aux mouvements corporels, pour une utilisation variée et innovante en contexte pédagogique.
- Acquérir la compétence d'adapter instantanément son improvisation musicale en réponse aux exigences et aux dynamiques spécifiques de la situation d'enseignement.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Sens rythmique :

- Association de rythmes.
- Superposition de vitesses, double vitesse ou lenteur, polyrythmies.
- Changements de mesures.
- Ostinatos rythmiques, rythmes caractéristiques de danses courantes.

Improvisation pour le mouvement :

- Démarches (marche, course, sautillé, galop), variété des démarches.
- Mouvements successifs, simultanés, répétés.
- Dissociations corporelles.
- Mouvement individuel ou collectif.
- Mouvements naturels du corps.
- Pièces du répertoire instrumental, dont l'utilisation est adaptée aux démarches ou au mouvement corporel.

Improvisation pour l'enseignement :

- Signaux musicaux, consignes et changements suggérés par l'improvisation.
- Improvisation mélodique pour le mouvement.
- Mobilité de la main gauche.
- Automatisation des acquis harmoniques pour développer une meilleure disponibilité aux consignes ou observations en situation d'enseignement.

Exercices dalcroziens transversaux :

- Improviser en devant suivre du regard des personnes en déplacement ou en mouvement dans l'espace.
- Improviser en devant s'adapter au dynamisme et à la vitesse des personnes en en déplacement ou en mouvement dans l'espace.
- Improviser pour susciter, accompagner, canaliser l'activité corporelle.
- Improviser en devant à tout moment intervertir le schéma rythmique entre main gauche et main droite.
- Improviser en devant donner des consignes et des corrections verbales.
- Improviser en devant modifier le contenu musical et rythmique en fonction de la consigne verbale donnée.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Expert-e interne

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

En MA1 le jury de l'examen est composé de 2 personnes : un représentant-e de la direction et un-e expert-e extern-e.

En MA2 le jury de l'examen est composé de 3 personnes : un-e représentant-e de la direction, un-e spécialiste de la discipline et un-e expert-e extern-e.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

Dans le cadre de la validation du module, l'unité d'enseignement Improvisation pour le mouvement et l'enseignement est définie comme éliminatoire, et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une compensation au sein du module dans lequel elle est inscrite.

9. Bibliographie

- Pièces du répertoire didactique.
- Pièces de styles variés.
- Livre et articles de Jaques-Dalcroze.
- Documents internes (glossaires et répertoires pour l'harmonie pratique, mémoires et synthèses sur la pédagogie de l'improvisation).
- Matériel pédagogique commun.
- Matériel du professeur.

10. Enseignant-e-s

Pascale ROCHAT-MARTINET

11. Validation du descriptif

Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM